

TARIFS 2026

Conformément à la Délibération du Conseil Communautaire de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc du 27/11//2025.

MATERIAUX	Professionnels	
	Closy	Bocher
Carton	Gratuit 2m ³ / jour	Gratuit
Verre	Gratuit	Gratuit
Ferraile	Non Accepté	Gratuit
Incinérable	Non Accepté	Facturé 141,14€ / tonne ou 10,40€ / m ³
Encombrant	Non Accepté	Facturé 270,78€ / tonne ou 81,23€ / m ³
Bois	Non Accepté	Facturé 162,05€ / tonne ou 26,60€ / m ³
Gravat / Inerte	Non Accepté	Non Accepté
Refus d'inerte	Non Accepté	Facturé 270,78€ / tonne ou 81,23€ / m ³
DMS	Non Accepté	Non Accepté
Batterie	Non Accepté	Non Accepté
Huile Vidange	Non Accepté	Non Accepté
Huile Alimentaire	Non Accepté	Non Accepté
Pneu	Non Accepté	Non Accepté
Déchet vert	Non Accepté	Facturé 42,34€ / tonne ou 7,06€ / m ³

/// DÉCHETS MÉLANGÉS 270,78 € la Tonne ou 81,23 € le m³ ///

LIMITATION DE VOLUMES PROFESSIONNELS ACCEPTÉS : L'apport de déchets professionnels est limité à une camionnette, maximum 5m³. Pour les volumes plus importants, les professionnels doivent mettre en place des bennes et du tri sur leur chantier.